

# 19 20

An aerial night photograph of a large industrial facility, likely a sugar refinery. The scene is illuminated by warm yellow lights from the buildings and walkways, contrasting with the cool blue tones of the twilight sky. In the foreground, several large, cylindrical silos with flat, metallic roofs are visible. To the left, a long, multi-story industrial building with a dark roof and a series of windows is lit up. In the center, a parking lot contains several cars and a few trucks. In the background, a large, modern industrial complex with glass and metal facades is brightly lit. A tall chimney stack is visible on the left side of the complex. The facility is situated in a valley, with dark, forested hills in the background under a deep blue sky.

**SUCRE SUISSE SA**  
RAPPORT DE GESTION

Avant-propos du président du conseil d'administration	4
Le sucre suisse convainc par sa durabilité	6
Interview avec Roman Camenzind, chef de service Exploitations 2 au sein de l'AVAG	7
Chiffres clés	10
<b>INFORMATIONS RELATIVES À L'EXERCICE</b>	
Culture, récolte et transport	12
Transformation et production	14
Marché, marketing et communication	15
Résultat de l'exercice et perspectives	17
<b>COMPTES ANNUELS</b>	
Bilan au 30 septembre 2020	19
Compte de profits et pertes 2019/20	20
Tableaux des flux de trésorerie 2019/20	21
Informations diverses	22
Annexe: principes	23
Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes	24
Emploi du résultat au bilan	26
Dividende	27
Rapport de l'organe de révision	28
<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	
Bilan consolidé au 30 septembre 2020	31
Compte de profits et pertes consolidés 2019/20	32
Flux de trésorerie consolidé 2019/20	33
Informations diverses	34
Annexe: principes de consolidation	35
Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes	36
Rapport de gestion du groupe	37
Rapport de l'organe de révision	38
Organes de la société	40



## Avant-propos au rapport de gestion de Sucre Suisse SA 2019/2020

Pour la présentation détaillée de nos activités, je vous renvoie au rapport complet figurant aux pages suivantes. Dans cet avant-propos, je tiens surtout à aborder les défis immenses auxquels est confronté Sucre Suisse ainsi que la discussion politique fondamentale qui s'amorce concernant le maintien de la production sucrière suisse. Les surfaces cultivées ont certes pu être stabilisées en 2020 grâce au train de mesures du Conseil fédéral et à d'autres facteurs, mais la forte augmentation de la jaunisse virale et ses répercussions importantes sur le rendement betteravier et sucrier en Suisse romande ont été un coup dur. L'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) ayant rejeté la demande urgente d'autorisation du pesticide Gaucho, qui a été pourtant autorisé dans les pays limitrophes, moins

d'agriculteurs vont cultiver des betteraves sucrières, et les surfaces cultivées vont encore diminuer en 2021. Le train de mesures de la Confédération arrive à échéance fin 2021, et le Parlement va débattre en cours d'année de sa prolongation. Sans maintien de la protection douanière minimum et des contributions aux cultures particulières, les surfaces cultivées vont continuer à diminuer. Cela pourrait signifier la fin de la production sucrière suisse. Dans l'étude approfondie de l'OFAG, il apparaît clairement que le sucre suisse ne peut être produit économiquement que si les deux usines d'Aarberg et Frauenfeld sont préservées.

Au cours de nos activités de défense du sucre suisse, nous constatons régulièrement que

les médias adoptent un discours unilatéral et peu différencié. La meilleure durabilité du sucre suisse par rapport au sucre étranger, de même que la nouvelle centrale à bois à Aarberg, sont par exemple régulièrement passées sous silence dans les articles. Il nous a été répondu que l'usine à bois n'est pas un élément déterminant pour évaluer le caractère durable de la production sucrière suisse... Le présent rapport contient un article sur l'usine à bois qui indique pourtant que celle-ci permet d'économiser 16 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par année ! Il est aussi souvent argué que le sucre, par rapport à d'autres produits agricoles, bénéficie de subventions disproportionnées. Il est alors omis que le sucre, comparativement, fait l'objet d'une protection douanière moindre.

Le sucre lui-même fait aussi sans cesse l'objet de rapports négatifs. L'idée sous-jacente est qu'en cessant de produire du sucre suisse, la consommation de sucre en Suisse diminuera. Une idée évidemment dénuée de fondement. Le sucre en lui-même n'est pas mauvais pour la santé. Notre corps a besoin de sucre. Seul l'excès de sucre est mauvais pour la santé, mais le sucre qui est traité et consommé en Suisse devrait être produit durablement en Suisse.

Pour le sucre, nous atteignons actuellement un taux d'auto-provisionnement de 70% en moyenne. Or l'auto-provisionnement est des plus importants, comme l'a démontré la pandémie de coronavirus. Il n'est pas concevable de dépendre entièrement du sucre étranger. Par ailleurs, le sucre qui entre en Suisse depuis l'étranger est clairement moins durable que le sucre suisse. En Suisse, l'empreinte écologique est moindre, tant en ce qui concerne la culture des betteraves que le traitement dans les usines. Les distances de transport sont plus courtes et les betteraves sucrières sont entièrement revalorisées. Outre le sucre, nous en tirons notamment des pulpes pour le fourrage et de la mélasse, et même la terre est transformée par notre filiale Ricoter en un terreau de jardin de grande valeur, qui est lui aussi davantage durable. En Europe, après la suspension des quotas, le sucre excédentaire, encore en grande partie produit avec de l'énergie fossile, a été mis sur le marché. Par rapport au sucre de canne d'Amérique du Sud, l'empreinte écologique est également moindre à bien des égards (distances plus courtes, consommation d'eau inférieure, brûlage des champs de canne à sucre, agriculture sur brûlis, etc.). Il est étonnant de constater avec quelle facilité certains milieux omettent systématiquement les questions

concernant le bilan carbone et la protection du climat dès lors qu'il s'agit de sucre suisse.

Pour ces raisons, le train de mesures du Conseil fédéral (montant des contributions aux cultures particulières, protection douanière modérée) doit être prolongé. Le Conseil national et le Conseil des États vont en débattre dans le courant de l'année 2021, et ils ont ainsi la possibilité d'écrire un nouveau chapitre de la belle histoire du sucre suisse. Et de donner un signal clair en matière de durabilité.

L'exemple autrichien prouve que lorsque toutes les parties prenantes font corps, une production de sucre durable est possible. La situation y était pratiquement identique à celle qui prévaut en Suisse: diminution des surfaces cultivées, chute des prix, maladies, volumes insuffisants pour les deux usines. Le secteur s'est uni et, sous la houlette des milieux politiques et en concertation avec les associations de protection de l'environnement (y c. monitoring des abeilles), il a trouvé des solutions, ce qui a permis de préserver les surfaces cultivées pour l'année à venir. En Autriche également, l'argument principal était l'auto-provisionnement et la meilleure durabilité du sucre produit localement par rapport au sucre étranger. Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas le cas en Suisse.

L'industrie agroalimentaire devrait en fait elle aussi comprendre son intérêt à disposer d'un sucre suisse produit durablement. Dans d'autres domaines, des sommes considérables sont investies dans le développement durable et pour parvenir à un bilan carbone équilibré. Il devrait donc aussi être possible de payer un prix juste pour du sucre suisse durable.

Main dans la main avec les betteraviers, le conseil d'administration, la direction et les collaborateurs vont continuer à lutter pour un futur prometteur du sucre suisse.

Mes plus grands remerciements vont à nos actionnaires, nos clients et nos collaborateurs pour leur confiance et leur soutien dans cette période difficile.

**Andreas Blank**  
Président du conseil d'administration

## Le sucre suisse convainc par sa durabilité

Les études le prouvent: d'un point de vue écologique et dans une perspective de durabilité, le sucre suisse doit clairement être préféré à celui de l'UE. Tout au long de la chaîne de production, l'impact du sucre suisse sur l'environnement est inférieur d'environ 30% à celui du sucre de l'UE. Dans la présente édition de notre rapport de gestion, nous expliquons comment, grâce à une nouvelle centrale à bois, nous pourrions à l'avenir produire de manière encore plus écologique et durable que la concurrence étrangère.



### Sources d'énergie respectueuses de l'environnement

La majeure partie des besoins en chaleur est couverte à ce jour par le gaz naturel, une source d'énergie fossile qui présente un bon bilan climatique par rapport à d'autres. Le biogaz produit lors du processus de traitement des eaux usées de la sucrerie est utilisé en complément. En 2021, une centrale de chauffage au bois sera mise en service à Aarberg; elle couvrira environ 60% des besoins. L'impact environnemental de la production d'énergie (et principalement les émissions de gaz à effet de serre ainsi que celles de substances localement nuisibles) sera ainsi exemplaire. L'utilisation de pétrole brut et de charbon reste par contre largement répandue dans les pays voisins.



### Circuit d'eau fermé

Grâce à un circuit interne, les sucreries suisses fonctionnent en autarcie en termes de besoins en eau: en clair, l'eau utilisée provient exclusivement des betteraves. Les ressources en eau sont ainsi préservées, et l'impact du traitement des eaux et de l'épuration des eaux usées sur l'environnement s'en trouve réduit.



### Efficacité énergétique ambitieuse

Les deux usines d'Aarberg et de Frauenfeld se distinguent par leur grande efficacité énergétique: la chaleur est produite dans des installations de combustion efficaces, et les étapes de fabrication suivent des normes strictes en la matière.



### Traitement de haute qualité des eaux usées

Sucre Suisse SA traite les eaux usées des sucreries dans ses propres installations d'épuration des eaux. Les résidus provenant de la production du sucre sont recueillis dans un digesteur afin de produire du biogaz.

Toutes les informations au sujet de la durabilité du sucre suisse se trouvent sur [nachhaltigkeit.zucker.ch/fr](https://nachhaltigkeit.zucker.ch/fr).

## «Un investissement profitable à tous les partenaires et l'environnement»

Au titre de chef de service Exploitations 2 au sein de la SA pour le recyclage des déchets AVAG, Roman Camenzind dirige la centrale à bois d'Aarberg. L'usine est au centre de l'attention pour les efforts de durabilité déployés par Sucre Suisse SA et le sujet principal de la deuxième édition de notre rapport de gestion, dont une série de quatre thèmes est consacrée à la durabilité.

### La notion de «durabilité» est très large. Que signifie-t-elle pour vous personnellement?

Il s'agit en effet d'une notion très large. Pour moi, la durabilité est liée à un effet positif à long terme. Cela demande notamment d'adopter un point de vue global et de gérer les ressources de manière responsable. À cet égard, les ressources peuvent avoir une importance différente. Il s'agit, d'une part, d'éviter de surexploiter nos moyens de subsistance et d'épuiser nos ressources naturelles en raison de la croissance de la population mondiale. Pour qu'une entreprise puisse cependant viser le succès à long terme et durablement, il faut qu'elle assume ses responsabilités en matière de ressources humaines et prennent en

maine, Sucre Suisse SA est experte. Les deux autres partenaires sont eux aussi experts dans leur domaine respectif, et nous nous complétons donc très bien. Terra Nova Sàrl a une longue expérience dans le recyclage des résidus et elle répond de l'achat de bois usagé. L'AVAG est par contre experte dans l'exploitation d'usines de haute complexité technologique pour produire une énergie durable. Sucre Suisse SA achète l'énergie produite et l'utilise pour produire son sucre.

### Que va en fait produire la centrale à bois après sa mise en service?

Comme son nom permet de le supposer, la centrale à bois d'Aarberg est une centrale énergétique. Grâce à un processus de combustion strictement contrôlé, le bois usagé permet de produire une précieuse énergie sous forme de vapeur, d'électricité et de chaleur à distance.

### Et comment cela fonctionne-t-il?

Concrètement, de la vapeur est produite à partir de la récupération thermique. Cette vapeur alimente une turbine qui produit de l'électricité et peut également être utilisée comme vapeur industrielle pour la production de sucre. La chaleur émise peut en outre être utilisée pour le chauffage à distance de bâtiments.

### Qui achète cette énergie?

Sucre Suisse SA est l'acheteur principal de vapeur et d'eau chaude. Par ailleurs, la chaleur est achetée par le réseau de chauffage à distance d'EWA Energie Wasser Aarberg SA. L'électricité est injectée dans le réseau des Forces motrices bernoises, qui se chargent de sa commercialisation.

### Quelle influence a la centrale à bois sur le bilan écologique de Sucre Suisse SA?

Elle a une influence positive, comme tout projet innovant en matière de durabilité. Grâce à la centrale à bois, le volume annuel d'émissions de CO<sub>2</sub> de Sucre Suisse SA peut être réduit de 16 000 tonnes. Une contribution importante est ainsi fournie à la Stratégie énergétique de la Confédération. Les

## «Grâce à la centrale à bois, le volume annuel d'émissions de CO<sub>2</sub> de Sucre Suisse SA peut être réduit de 16 000 tonnes.»

compte les aspects économiques. Je pense que cet équilibre a jusqu'à maintenant été très bien trouvé et préservé avec la centrale à bois d'Aarberg.

### Vous travaillez pour la SA pour le recyclage des déchets AVAG, un partenaire du projet de la centrale à bois. Quel est votre cahier des charges?

Au sein de l'AVAG, je suis chef de service pour l'exploitation et l'entretien d'une usine moderne et complexe de recyclage des déchets à Thoune. Comme la centrale à bois, cette usine produit de l'énergie durable sous forme de vapeur, de chaleur et d'électricité, ce qui figure aussi dans mon cahier des charges. Désormais, l'exploitation de la centrale à bois, qui peut d'ailleurs aussi être pilotée depuis notre salle de commande à Thoune, relève aussi de mon domaine de responsabilité. J'en suis le directeur.

### Outre Sucre Suisse SA, la centrale à bois est réalisée par deux partenaires de projet qui n'ont aucun rapport avec la production de sucre. Pourquoi?

Ce n'est pas du tout nécessaire, car dans ce do-



*«Avec la centrale à bois, nous produisons non seulement une énergie régionale durable, mais nous trouvons en même temps une solution pour toute une série de problèmes.»*

résultats sont probants, car Sucre Suisse SA obtenait jusqu'à présent de l'énergie à partir de combustibles fossiles. Avec la centrale à bois, la sucrerie d'Aarberg peut en grande partie couvrir ses besoins énergétiques à partir de sources renouvelables.

**Comment les propriétaires justifient-ils les investissements importants dans la centrale à bois?**

Il s'agit d'un investissement dans l'avenir. Bien avant la crise climatique mondiale, les trois partenaires du projet avaient reconnu la nécessité d'une production énergétique durable et agi en conséquence. Nous sommes ainsi alignés avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération et fournissons une contribution essentielle à la réalisation des objectifs. De plus, Sucre Suisse SA met tout en œuvre pour fabriquer localement et de manière écologiquement optimisée un produit de qualité suisse. Nous sommes donc persuadés que ces investissements seront rentabilisés à long terme pour toutes les parties, mais aussi pour l'environnement.

**Durant une grande partie de l'année, la sucrerie est à l'arrêt. Qu'advient-il pendant ce temps de l'énergie produite par la centrale à bois? Elle n'est en effet pas utilisée par la sucrerie.**

Entre les campagnes de Sucre Suisse SA, il est possible d'injecter de la chaleur dans le réseau de chauffage à distance d'Energie Wasser Aarberg et l'électricité dans le réseau des Forces motrices bernoises. Cela représente quelque 70 millions de kilowattheures par année. L'énergie qui n'est alors pas sollicitée par Sucre Suisse SA est donc malgré tout utilisée judicieusement.

**Dans quels domaines la production d'électricité et de chaleur habituelle est-elle dépassée en matière de durabilité?**

Comme je l'ai dit au début de notre entretien, la durabilité signifie pour moi aussi d'adopter un point de vue global. Avec la centrale à bois, nous produisons non seulement une énergie régionale durable, mais nous trouvons en même temps une solution pour toute une série de problèmes. En 2013 par exemple, environ 200 000 tonnes de bois usagé, également

fortement pollué, ont été exportées à l'étranger pour le recyclage énergétique. La centrale à bois propose désormais une offre nationale et clôt la boucle. La suppression du transport permet d'économiser du CO<sub>2</sub>. De plus, l'énergie produite par la centrale à bois permet de remplacer des combustibles fossiles. Cela contribue à nouveau à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, à savoir de 16 000 tonnes par an pour Sucre Suisse SA uniquement. S'ajoute à cela le fait que ce processus de revalorisation thermique produit de l'énergie à trois reprises, à savoir sous forme de vapeur industrielle, de chaleur et d'électricité. Voilà ce que j'appelle la durabilité.

**La centrale à bois d'Aarberg**

Un partenariat solide pour une meilleure durabilité

Le projet n'est pas le seul à être porteur d'avenir. L'alliance des entreprises concernées l'est tout autant. Chaque partenaire fait bénéficier le projet de ses compétences centrales et profite du savoir-faire des autres parties.

Alors que Terra Nova sera chargée de l'achat de vieux bois et que l'AVAG se chargera de l'exploitation de la centrale, Sucre Suisse SA achètera la chaleur produite par la centrale à bois.

De plus amples informations sur ce projet sont disponibles sur [hk-waarberg.ch](http://hk-waarberg.ch).

## Chiffres clés

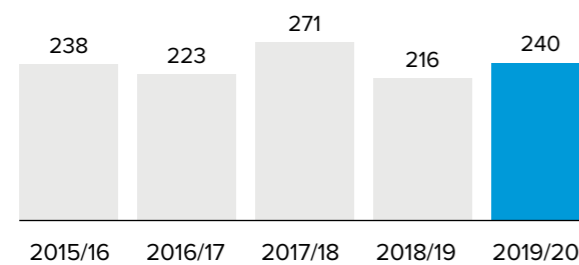
# Informations relatives à l'exercice

Aperçu sur 5 ans	Unité	2015/16	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20
Produits	mio CHF	201,1	193,6	210,5	196,9	209,6
Charges marchandises et matériaux	mio CHF	-149,5	-136,3	-157,3	-151,6	-166,1
Bénéfice brut	mio CHF	51,6	57,3	53,2	45,3	43,5
Charges d'exploitation	mio CHF	-54,2	-54,2	-56,3	-51,4	-52,7
Autres charges/produits et impôts	mio CHF	2,7	-3,0	4,0	6,1	9,1
Bénéfice	mio CHF	0,0	0,1	0,9	0,1	-0,1
Cash-flow	mio CHF	13,0	19,8	10,9	2,4	1,9
Marge cash-flow	%	6,5	10,2	5,2	1,2	0,9
Investissements*	mio CHF	9,6	9,8	9,4	8,4	19,9
Fonds propres	mio CHF	92,4	92,6	93,5	93,5	93,4
Effectif de personnel au 30.9**	nombre	240	236	241	247	250
Production de sucre	1000 t	238	223	271	216	240
Charges betteraves	mio CHF	-93,1	-76,0	-97,6	-79,7	-83,9

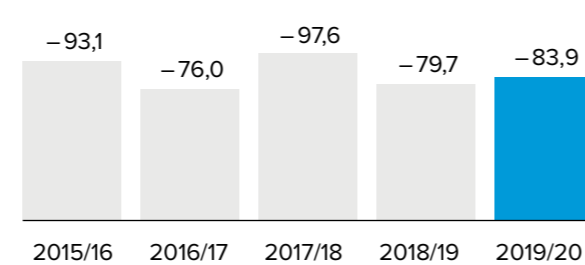
\* Augmentation en raison du nouveau silo à Aarberg

\*\* Augmentation de l'effectif de personnel pour l'exploitation de la ligne de production de pectine

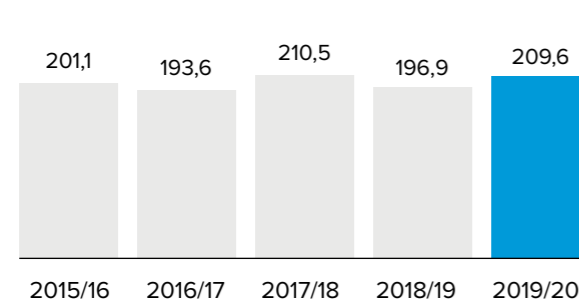
Production de sucre en 1000 tonnes



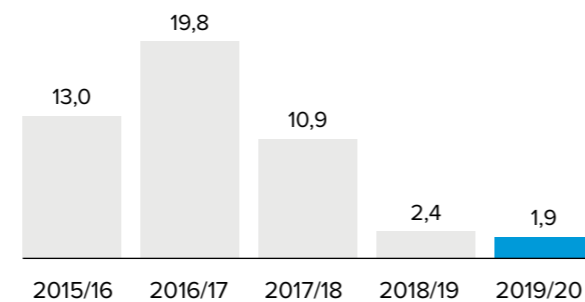
Charges betteraves en mio CHF



Produits en mio CHF



Cash-flow opérationnel en mio CHF



# Culture, récolte et transport

*L'année de culture 2019 a vu le froid, les vagues de chaleur et de sécheresse et des périodes favorables à la croissance se succéder. Des précipitations abondantes ont compliqué fin octobre la récolte et la transformation. Au cours d'une campagne inhabituellement longue, qui a duré jusqu'au début de l'année, des quantités importantes de betteraves à faible teneur en sucre ont été transformées.*

## Culture

En ce qui concerne les conditions de livraison pour 2019, l'Interprofession a misé sur la stabilité. Par rapport à l'année précédente, seuls de modestes ajustements ont été effectués. Toutefois, les surfaces sous contrat pour les betteraves suisses conventionnelles ont passé à quelque 18 000 hectares. Ce recul a pu être compensé en partie par l'extension des surfaces cultivées pour les betteraves bio en Suisse et en Allemagne ainsi que pour les betteraves conventionnelles d'Allemagne.

Le semis des betteraves a débuté fin mars et a pu être terminé rapidement. Le départ de la végétation a toutefois eu du retard en raison d'un printemps froid. Durant l'été, les périodes propices ont alterné avec les vagues de chaleur et la sécheresse. Contrairement aux années précédentes, il a été possible de lutter efficacement contre la maladie des feuilles cercosporiose. Les régions victimes de SBR (syndrome basses richesses) se sont toutefois étendues vers l'est.

## Récolte

En début de campagne, les conditions de la récolte ont été très sèches. Dans la seconde moitié d'octobre, les précipitations ont cependant été importantes. La récolte n'a été possible que pendant de brèves phases sèches. L'approvisionnement des usines a cependant été garanti en tout temps. Les conditions difficiles ont malgré tout compliqué le chargement, le transport et la transformation.

Les précipitations automnales ont permis une croissance extraordinairement élevée des rendements, mais ont entraîné des teneurs en sucre faibles. Dans les régions de culture occidentales, les rendements moyens ont atteint 77,8 tonnes par hectare pour une teneur en sucre de 16%. Grâce aux précipitations abondantes durant les mois d'été et à la faible propension à la maladie, les régions de culture orientales ont produit nettement plus, avec 88 tonnes par

hectare pour une teneur en sucre de 16,7%.

Pour les betteraves bio suisses, le volume de transformation a augmenté à 4611 tonnes, soit près du double de l'année précédente. Grâce à l'augmentation des surfaces cultivées, les quantités de betteraves bio d'Allemagne ont aussi augmenté de 12% à 65 038 tonnes au total.

## Transport

Suite aux difficultés rencontrées au cours de la campagne 2018, le contrat avec le prestataire ferroviaire en Suisse orientale a été rompu de manière anticipée, et les prestations ont été réattribuées. Le nouveau prestataire a fourni un service d'excellente qualité. En Suisse romande, des progrès considérables ont pu être obtenus dans le transport par rail, même si plusieurs trains ont été supprimés.

La logistique routière a été marquée par des décalages, causés par la croissance extraordinaire des rendements et la performance restreinte de transformation des usines. La durée de la campagne a nécessité des livraisons le dimanche et les jours fériés également. À Aarberg, les dernières betteraves ont été transformées le 2 janvier, et à Frauenfeld le 3 janvier.

## PRODUCTION CONTRACTUELLE 2019

Région de production	Betteraviers	Surface en ha	Quota sucre
Berne	1 083	3 664	52 053
Bâle-Campagne	13	65	823
Fribourg	300	1 440	19 482
Genève	15	109	1 375
Jura	92	482	5 855
Neuchâtel	21	92	1 331
Soleure	160	535	7 503
Vaud	755	4 578	61 533
Valais	9	69	877
<b>Total ouest</b>	<b>2 448</b>	<b>11 034</b>	<b>150 832</b>
Argovie	343	1 171	16 595
Liechtenstein	12	61	827
Grisons	4	10	117
Lucerne	37	106	1 605
Saint-Gall	15	39	581
Schaffhouse	215	1 013	14 859
Thurgovie	526	1 818	27 618
Zurich	681	2 527	37 649
<b>Total est</b>	<b>1 833</b>	<b>6 745</b>	<b>99 851</b>
<b>Total des deux régions</b>	<b>4 281</b>	<b>17 779</b>	<b>250 683</b>

## Transformation et production

Les deux usines ont été confrontées à des problèmes techniques importants qui ont pu être réglés. Grâce à une meilleure qualité des betteraves et à des processus optimisés, la performance de ces deux usines a une fois de plus pu être influencée positivement. À Frauenfeld, la production de sucre bio et l'injection de biogaz dans le réseau de gaz naturel ont atteint des records.

### Usine d'Aarberg

#### Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

Pendant les 92 jours de la campagne, 809 000 tonnes de betteraves ont été transformées en quelque 112 000 tonnes de sucre. 5000 tonnes de sucre ont par ailleurs été produites à partir de jus concentré importé. Il a été produit 146 000 tonnes de pulpes pressées mélassées, dont 60 000 tonnes ont été conditionnées en balles rondes dans notre propre installation. De plus, quelque 20 500 tonnes de pulpes déshydratées ont été produits.

#### Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

Les besoins énergétiques étaient dans la moyenne des cinq dernières années. La qualité des betteraves était meilleure que l'année précédente, et la réalcalinisation a été normale. Une quantité supérieure à la moyenne de terre adhérent aux betteraves a pu être traitée par RICOTER. Le traitement des eaux usées a fonctionné comme d'habitude sans problèmes. Le biogaz ainsi produit a été injecté dans le réseau de gaz naturel, et les certificats de biogaz ont été commercialisés.

#### Technique et investissements

Pendant la campagne, il y a eu plusieurs fuites dans la station d'évaporation. L'usine a dû cesser ses activités à deux reprises afin d'effectuer des réparations. Avant la fin de la campagne, une fissure a été décelée dans la base du four à chaux, ce qui a nécessité une intervention en urgence. Les investissements ont concerné l'amélioration du système de gestion, la première étape du renouvellement du pilotage de l'installation de transport du sucre ainsi que la construction d'une rampe à basculement pour le déchargement des camions. Tous les projets ont été menés à bien dans le respect du cadre budgétaire et temporel prévu.

### Usine de Frauenfeld

#### Transformation des betteraves, production de sucre, fourrage

La part de terre adhérent aux betteraves était élevée, ce qui a réduit la capacité de production. En outre, des problèmes techniques ont prolongé la campagne à 105 jours. Avec les 854 000 tonnes de betteraves récoltées, il a été produit 127 000 tonnes de sucre blanc. 20 000 tonnes de sucre ont été importées de l'UE. La part de betteraves conventionnelles importées a atteint 143 000 tonnes, soit plus de 60% en plus que l'an passé. La production bio a été fort réjouissante: il a été produit une quantité record de 9300 tonnes de sucre bio. Il a par ailleurs été produit 27 000 tonnes de mélasse, 104 000 tonnes de pulpes pressées et 19 000 tonnes de pulpes déshydratées.

#### Énergie, matières auxiliaires et élimination des déchets

Les conditions difficiles ont entraîné une hausse des frais d'énergie et de matière auxiliaire. L'installation de séchage des pulpes a été exploitée à un rendement très élevé et stable pour une consommation énergétique minimale sans précédent. Des améliorations techniques des filtres-presses ont permis le pressage d'une quantité record de 43 000 tonnes de terre adhérent aux betteraves pour une teneur en matière sèche de 73%. L'installation d'épuration des eaux de l'usine a bien fonctionné. L'injection de plus de 6 millions de kilowattheures de biogaz dans le réseau du gaz naturel représente un nouveau record.

#### Technique et investissements

La priorité en termes d'investissement a concerné l'assainissement des dommages survenus pendant la campagne aux deux chaudières à haute pression ainsi que les travaux d'optimisation et d'entretien des appareils de la station d'évaporation qui sont en service depuis 30 ans. En outre, la protection des générateurs de la turbine à vapeur a été renouvelée, et la possibilité a été créée de pouvoir piloter celle-ci de manière à ce qu'en cas de panne de courant, l'usine puisse continuer à opérer de manière autonome.

## Marché, marketing et communication

La troisième année suivant l'abrogation du règlement sucre de l'UE a une fois de plus été marquée par des prix bas sur le marché. La fermeture de plusieurs sucreries en Europe a eu un effet positif sur les prix. Sur le marché mondial également, les prix ont atteint en février un nouveau record sur trois ans. La pandémie de COVID-19 a cependant freiné temporairement cette évolution positive. La vente de sucre conventionnel a été inférieure à l'année précédente. Le marché du sucre bio a quant à lui poursuivi son évolution réjouissante. La vente de sucre «IP-SUISSE» a elle aussi pu être développée de manière importante.

### Marché

#### Monde

La production globale de quelque 178 millions de tonnes était inférieure de 5 millions de tonnes à la consommation globale. Il a ainsi été possible d'abaisser légèrement les stocks très importants de l'année précédente. Cette situation a conduit à une stabilisation des prix à quelque 307 dollars US par tonne de sucre.

#### Europe

Dans l'UE et le Royaume-Uni, la production sucrière 2019/2020 a totalisé 17,4 millions de tonnes, soit 0,5 million de tonnes de moins que l'exercice précédent. Le recul des surfaces cultivées et un été à nouveau sec expliquent les rendements juste dans la moyenne.

En matière de prix, la situation s'est légèrement améliorée: dans l'UE, ils étaient à 378 euros par tonne fin septembre 2020. En septembre 2019, ce prix était de 328 euros par tonne.

#### Suisse

En Suisse aussi, les prix bas à l'importation ont représenté un défi de taille et ont fait pression sur le niveau des prix en Suisse. Dans le même temps, SUS a dû importer de grandes quantités de sucre en raison du volume de production réduit et du niveau des stocks. Les mesures prises à durée déterminée ont permis de conclure de nouveaux contrats à des prix nettement plus intéressants. L'incidence a encore été faible au cours de l'exercice sous revue, car

de nombreux clients s'approvisionnent environ une année à l'avance.

Hélas, une partie de l'industrie agroalimentaire a enregistré des ventes en forte diminution en raison de la pandémie de COVID-19. Dans l'ensemble, les ventes sont inférieures de 6,6% par rapport à l'exercice précédent. Il en a été autrement dans le commerce de détail: les ventes y ont fortement augmenté en raison de la pandémie de COVID-19, à savoir de 11% par rapport à l'année précédente. La vente de sucre «IP-SUISSE» a pu être considérablement développée, ce qui correspond à la stratégie de SUS en matière de durabilité et de valeur ajoutée.

#### Sucre bio

Le marché du sucre bio a connu une évolution réjouissante tant en Suisse qu'à l'étranger, et de nouveaux clients ont été gagnés. Avec une progression des ventes de 16%, la croissance rapide à deux chiffres de ces dernières années s'est poursuivie. Les quantités en cause représentent désormais une part importante des activités de notre entreprise. Le projet de sucre bio suisse a en particulier connu un développement important au cours de l'exercice, et la provenance locale joue un rôle toujours plus important également dans le secteur bio.

#### Sous-produits / fourrage

En raison de la quantité de betteraves supérieure, la production de pulpe de betterave a elle aussi été plus importante que l'année précédente, à l'instar des quantités vendues. Dans l'ensemble, une grande

Aperçu ventes et production	2017/18	2018/19	2019/20
Total des ventes de sucre	261 364 t	262 983 t	245 457 t
dont sucre bio	5 484 t	6 372 t	7 389 t
Production totale de sucre	271 200 t	216 400 t	231 000 t



quantité de pulpes déshydratées a été produite, ce qui a eu des effets positifs sur le chiffre d'affaires.

Grâce au volume plus élevé en betteraves bio, il a été possible d'augmenter considérablement la production de fourrage bio avec les pulpes et la mélasse. La demande de fourrages bio reste très importante, et les chiffres de ventes ont évolué de manière réjouissante.

## Marketing et communication

La question de la durabilité est un point central de la communication de Sucre Suisse SA. Pour les clients de Sucre Suisse SA également, la durabilité de l'économie et de la consommation est de plus en plus importante. La crédibilité est à cet égard essentielle. SUS travaille sur divers projets dans différents domaines afin de se distinguer à l'avenir encore mieux des importations de sucre de l'UE. La mise en service, prévue en 2021, de la centrale à bois à Aarberg va une fois de plus nettement améliorer la durabilité du sucre suisse (voir à ce sujet également l'entretien avec Roman Camenzind, p. 7).

Pour l'avenir, il est essentiel d'encourager de jeunes agriculteurs à cultiver des betteraves. Les activités marketing ont donc été davantage orientées vers nos betteraviers. Une application nommée BetaSwiss a notamment été développée en collaboration avec la Fédération suisse des Betteraviers (FSB) et le Centre betteravier suisse (CBS). Elle permet de communiquer de manière mieux ciblée et plus rapide avec les betteraviers concernés.

Les activités RP seront encore renforcées afin de mieux informer la population de la situation délicate et des avantages du sucre suisse.

# Résultat de l'exercice et perspectives

*L'année de culture a été marquée par de fortes variations des conditions météorologiques, ce qui a donné un volume de récolte relativement élevé, mais des teneurs en sucre basses. Durant l'exercice sous revue, SUS a acheté moins de sucre, ce qui est principalement dû à la chute des ventes de l'industrie agroalimentaire en raison de la pandémie. L'exercice termine sur une perte après amortissements de quelque 130 000 francs.*

## L'exercice en bref

L'année de culture a été marquée par des conditions fortement variables: froid, vagues de chaleur avec sécheresse et périodes favorables à la croissance se sont succédés. Contrairement aux années précédentes, la maladie des feuilles cercosporiose a pu être gardée sous contrôle. Les régions victimes de SBR (syndrome basses richesses) se sont toutefois étendues vers l'est.

La campagne a duré plus longtemps que prévu. Les précipitations automnales ont entraîné une croissance des rendements, mais des teneurs en sucre moins élevées. La logistique routière a été marquée par des décalages, causés par la croissance des rendements et la performance restreinte de transformation des usines. La logistique ferroviaire a progressé et fonctionné presque sans problème à l'est.

La production mondiale de sucre de quelque 178 millions de tonnes était inférieure de 5 millions de tonnes à la consommation globale. Il a ainsi été possible d'abaisser légèrement les stocks importants de l'année précédente. Les prix bas à l'importation depuis l'UE ont encore représenté un défi de taille et ont fait pression sur le niveau des prix en Suisse. Dans le même temps, SUS a dû importer de grandes quantités de sucre en raison du volume de production réduit et du niveau des stocks.

Le volume vendu, de 245 000 tonnes, sucre bio compris, était nettement inférieur à l'an passé, cette baisse s'expliquant par la chute des ventes de l'industrie alimentaire en raison de la pandémie de COVID-19. Le chiffre d'affaires a augmenté de 197 à 210 millions de francs. Malgré des teneurs en sucre faibles, le montant affecté à l'achat des betteraves a augmenté à 84 millions de francs, et les frais d'achat ont passé à 166 millions de francs. Le cash-flow a reculé de 2,4 à 1,9 million de francs. SUS a dissous près de 9 millions de francs de provisions afin de soutenir le prix des betteraves. Après amortissements, il en est résulté une perte de 132 000 francs.

Les filiales de SUS travaillent de manière satisfaisante. La SA des Domaines agricoles a réalisé un bon résultat malgré des conditions exigeantes. RICOTER Préparation de terres SA a réussi à augmenter nettement son chiffre d'affaires. En raison de la pandémie, la clientèle a passé beaucoup de temps à la maison et dans le jardin.

## Perspectives

Pour la campagne 2020, la surface sous contrat a pu être stabilisée à 17 500 hectares au prix d'efforts importants. La logistique et la transformation ont fonctionné de manière satisfaisante. Hormis les répercussions de la pandémie de COVID-19, les prix sur le marché mondial et dans l'UE ont été stabilisés à un niveau un peu plus élevé. Les perspectives de vente pourraient s'améliorer au cours de la nouvelle année en fonction de la reprise économique.

De nouvelles phytopathologies ont compliqué l'année 2020. Des pucerons ont pu proliférer, car l'autorisation pour certains pesticides a été retirée. Ils transmettent un virus aux feuilles, ce qui a affaibli les rendements, notamment en Suisse romande.

Suite au refus de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) d'une autorisation urgente du pesticide «Gaucho», les agriculteurs suisses sont défavorisés par rapports à leurs concurrents européens. Deux nouveaux pesticides ont été autorisés pour lutter contre les maladies, et des efforts sont entrepris pour développer de nouvelles sortes plus résistantes. Toutefois, SUS redoute une nouvelle réduction des surfaces cultivées, ce qui pourrait fondamentalement mettre en péril la production sucrière suisse. Il convient de l'empêcher, car la demande en sucre suisse est élevée. Outre le prix, il convient à cet égard d'attirer l'attention sur la durabilité tant de la culture que de la transformation. La construction de la centrale à bois à Aarberg progresse, et les travaux de mise en service seront lancés en janvier 2021.

# Comptes annuels

## Bilan au 30 septembre 2020

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2020	30.9.2019
Liquidités	1	54 901	88 540
Créances résultant de ventes et de prestations de service	2	19 836	21 531
Autres créances à court terme	3	6 848	4 521
Stocks	4	41 398	23 225
Comptes de régularisation actif		956	205
<b>Actif circulant</b>		<b>123 939</b>	<b>138 021</b>
Immobilisations financières	5	13 450	12 264
Participations	Informations diverses	19 628	19 628
Immobilisations corporelles	6	69 956	60 868
<b>Actif immobilisé</b>		<b>103 035</b>	<b>92 760</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>226 974</b>	<b>230 781</b>
<b>Passif</b>			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service	7	7 261	5 389
Dettes de leasing à court terme		770	770
Autres dettes à court terme		2 210	2 157
Comptes de régularisation passifs	8	15 450	14 002
<b>Dettes à court terme</b>		<b>25 691</b>	<b>22 318</b>
Dettes financières à long terme	9	12 300	10 547
Provisions	10	95 631	104 421
<b>Dettes à long terme</b>		<b>107 932</b>	<b>114 968</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>133 623</b>	<b>137 287</b>
Capital-actions	11	17 040	17 040
Réserves légales issues du bénéfice		3 705	3 705
• Réserves légales		3 684	3 684
• Réserve pour actions propres (sociétés affiliées)		21	21
Réserve facultative		73 709	73 841
• Réserve selon décision		73 841	73 755
• Perte/bénéfice de l'exercice		- 132	86
Participations propres au capital		- 1 104	- 1 092
<b>Fonds propres</b>		<b>93 350</b>	<b>93 494</b>
<b>Total du passif</b>		<b>226 974</b>	<b>230 781</b>

## Compte de profits et pertes 2019/20

en 1000 francs

Produits	Notes explicatives	2019/20	2018/19
Produits résultant des ventes et des prestations de service		190 218	188 922
Variations de stocks des produits non finis et finis		11 358	1 334
Autres produits		8 064	6 693
<b>Produits nets résultant des ventes et des prestations de service</b>		<b>209 640</b>	<b>196 949</b>
<b>Charges</b>			
Betteraves		-83 906	-79 694
Transports, énergie, élimination des déchets		-48 220	-42 712
Autres charges de marchandises et matériels		-34 014	-29 230
<b>Total des charges de marchandises et matériels</b>		<b>-166 140</b>	<b>-151 635</b>
<b>Bénéfice brut</b>		<b>43 500</b>	<b>45 314</b>
Charges de personnel		-30 304	-28 616
Autres charges d'exploitation		-11 561	-11 702
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>		<b>1 634</b>	<b>4 996</b>
Amortissements et rectifications de valeur sur les positions de l'actif immobilisé		-10 855	-11 032
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts (EBIT)</b>		<b>-9 221</b>	<b>-6 036</b>
Charges financières		-686	-680
Produits financiers		1 130	965
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>		<b>-8 777</b>	<b>-5 750</b>
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques		0	-2 662
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	12	8 673	8 779
<b>Perte annuelle / bénéfice annuel avant impôts (EBT)</b>		<b>-104</b>	<b>366</b>
Impôts directs		-28	-280
<b>Perte / bénéfice de l'exercice</b>		<b>-132</b>	<b>86</b>

## Tableaux des flux de trésorerie 2019/20

en 1000 francs

	2019/20	2018/19
Perte annuelle/bénéfice annuel de l'exercice	-132	86
Amortissements	10 855	11 032
Modification provisions/corrections de valeurs	-8 790	-8 749
<b>Cash-flow</b>	<b>1 934</b>	<b>2 369</b>
Modification créances/comptes de régularisation actifs	-1 383	2 259
Modification stocks	-18 173	-5 579
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	2 626	6 357
<b>Modification du fonds de roulement</b>	<b>-16 930</b>	<b>3 036</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>-14 997</b>	<b>5 405</b>
Investissements immobilisations financières/participations	-1 200	-6 002
Investissements immobilisations corporelles	-19 944	-8 402
Désinvestissements immobilisations corporelles	14	106
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-21 130</b>	<b>-14 298</b>
Achat et vente d'actions propres	-12	-44
Emprunts contractés au sein du groupe	2 500	5 000
Dividendes	0	0
<b>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>2 488</b>	<b>4 956</b>
<b>Liquidités au 1.10</b>	<b>88 540</b>	<b>92 476</b>
Modification des liquidités	-33 639	-3 936
<b>Liquidités au 30.9</b>	<b>54 901</b>	<b>88 540</b>
<b>Cash-flow disponible</b>	<b>-36 127</b>	<b>-8 892</b>

## Informations diverses

en 1000 francs

			30.9.2020	30.9.2019
<b>Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété</b>				
Stocks obligatoires			1 022	1 022
Leasing			1 100	1 835
Total			2 122	2 857
<b>Participations importantes</b>				
Société, siège, but				
	quote-part en % capital/voix	capital et voix	participation nominale	participation nominale
SA des Domaines agricoles de la SRA, Aarberg (direct)	59,5	2 024	2 024	2 024
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	5 000	5 000	5 000
RICOTER Préparation de terres SA, Aarberg (direct)	100,0	4 000	4 000	4 000
Deltaflor GmbH, Kehl (DE) (indirect)	100,0	(en 1000 euros) 100	100	100
<b>Actions propres</b>				
			<b>nombre</b>	<b>nombre</b>
Quantité en portefeuille au 1.10			105 099	103 332
Achats/ventes			566	1 767
<b>Quantité en portefeuille au 30.9</b>			<b>105 665</b>	<b>105 099</b>
<b>Dissolution réserves latentes</b>			<b>4 169</b>	<b>3 099</b>

### ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

### SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

### NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le nombre d'employés à temps complet durant l'année était en moyenne comme l'an passé inférieur à 250.

### HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 39 500 francs durant l'exercice sous revue.

## Annexe: principes

### PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION

Les comptes annuels ont été établis conformément aux directives de la loi suisse sur la comptabilité (32<sup>e</sup> titre du Code des obligations). Les importants principes généraux d'évaluation appliqués qui ne sont pas dictés par la loi sont décrits ci-dessous. Or, il est impératif de saisir toute opportunité de constitution ou de dissolution de réserves latentes contribuant à assurer la prospérité de l'entreprise.

### LIQUIDITÉS ET CRÉANCES

Les liquidités et les créances figurent au bilan à leur valeur nominale. Des corrections de valeur ont été constituées pour tenir compte des risques d'insolvabilité.

### STOCKS

Les stocks sont évalués comme suit:

- Matières premières et marchandises commerciales au prix de revient payé, voir aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Produits semi-finis et finis aux coûts de fabrication ou à la valeur de marché, si celle-ci est inférieure.
- Les valeurs d'inventaire sont diminuées des corrections de valeur économiquement nécessaires ainsi que fiscalement admises.

### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont évaluées aux prix d'acquisition ou à la valeur de marché, lorsque celle-ci est inférieure.

### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées aux coûts d'acquisition diminués des amortissements cumulés.

### FONDS ÉTRANGERS

Les dettes figurent au bilan à leur montant nominal. Des provisions appropriées ont été constituées pour couvrir des engagements incertains et des risques apparents.

### LEASING

Les actifs de leasing financier sont activés et amortis, et les dettes sont comptabilisés et remboursés. Les intérêts sont comptabilisés comme frais financiers.

### ACTIONS PROPRES

Les actions propres sont inscrites au bilan au prix d'acquisition dans participations propres au capital.

# Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

## 1 LIQUIDITÉS

Les liquidités se montent au 30.9.2020 à 54,9 millions de francs (année précédente 88,5 mio). Les liquidités sont, entre autres, utilisées pour les paiements des betteraves.

## 2 CRÉANCES RÉSULTANT DE VENTES ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

Cette rubrique contient les créances envers différents clients. Les créances figurent au bilan à leur valeur nominale après déduction d'un ducroire de 1,1 million de francs (année précédente 1,2 mio). À la date de clôture du bilan, une créance envers la société Ricoter Préparation de terres SA se monte à 0,0 million de francs (année précédente 0,0 mio) et envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA à 0,0 million de francs (année précédente 0,1 mio).

## 3 AUTRES CRÉANCES À COURT TERME

Au terme de l'exercice il ne demeure plus aucune créance du compte courant envers la société RICOTER Préparation de terres SA (année précédente 0,0 mio). Il demeure cependant des créances du compte courant envers la SA des Domaines agricoles de la SRA de 1,0 million de francs (année précédente 1,7 mio) et envers la société Deltaflor de 0,0 million de francs (année précédente 0,2 mio).

## 4 STOCKS

Les stocks de sucre ont augmenté au cours de l'exercice sous revue. En raison d'un début précoce de la campagne, les coûts encourus pour la nouvelle campagne ont augmenté et se montent à 15,0 mio de francs (année précédente 9,2 mio).

## 5 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Au cours de l'exercice sous revue, les immobilisations financières ont augmenté de 1,2 mio de francs et se montent à 13,5 mio de francs au total, dont 12,0 mio de francs concernaient des participations.

## 6 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au cours de l'exercice 2019/20, des investissements de 19,9 mio de francs ont été réalisés (année précédente 8,4 mio). L'augmentation des investissements concerne notamment le nouveau silo de sucre à Aarberg. Après amortissements de 10,9 mio de francs (année précédente 11,0 mio), le solde des immobilisations corporelles a augmenté à 70,0 mio de francs (année précédente 60,9 mio). Sur ce montant, 1,1 mio de francs concernait des immobilisations en leasing (année précédente 1,8 mio). Les immobilisations corporelles pour constructions s'élevaient à 6,9 mio de francs (année précédente 5,3 mio).

## 7 DETTES RÉSULTANT D'ACHATS ET DE PRESTATIONS DE SERVICE

À la date du bilan, il ne subsiste aucun engagement envers la société RICOTER Préparations de terres SA et envers la société SA des Domaines agricoles de la SRA (année précédente 0,0 mio).

## 8 COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIFS

La régularisation de 15,5 mio de francs (année précédente 14,0 mio) comprend en majeure partie les coûts de la nouvelle campagne, les soldes non perçus des vacances et des heures supplémentaires.

## 9 DETTES FINANCIÈRES À LONG TERME

Les dettes financières à long terme ont augmenté en raison d'un prêt supplémentaire à la société SA des Domaines agricoles de la SRA. Les dettes s'élèvent à 10,5 millions de francs et ont une échéance de plus de cinq ans. Les engagements de leasing pour les conteneurs ferroviaires sont réduits à 1,8 million de francs à long terme et à 0,8 million de francs à court terme.

## 10 PROVISIONS

	30.9.2020	30.9.2019
Restructuration du régime sucrier	17 484	26 134
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	8 972	9 112
<b>Total</b>	<b>95 631</b>	<b>104 421</b>

Durant l'exercice sous revue, 8,7 millions de francs ont été prélevés de la réserve pour la restructuration du régime sucrier. Le solde de cette réserve a baissé à 17,5 millions de francs (année précédente 26,1 mio).

## 11 CAPITAL-ACTIONS

Le capital-actions de la société de 17 040 000 francs est divisé en 1 704 000 actions nominatives d'une valeur de 10 francs.

## 12 PRODUITS EXTRAORDINAIRES UNIQUES OU APÉRIODIQUES

	2019/20	2018/19
Dissolution de provisions, réserves	8 650	8 638
Produit extraordinaire	23	140
<b>Total</b>	<b>8 673</b>	<b>8 779</b>

## Emploi du résultat au bilan

en 1000 francs

Proposition à l'Assemblée générale	30.9.2020	30.9.2019
<b>Perte annuelle / bénéfice annuel</b>	- 132	86
Capital-actions ayant droit à un dividende		
Capital-actions	17 040	17 040
dont actions propres	- 1 057	- 1 051
<b>Capital-actions ayant droit à un dividende</b>	<b>15 983</b>	<b>15 989</b>
Emploi de la perte au bilan		
Versement d'un dividende de 0% (0%)	0	0
Prélèvement / attribution de réserves selon décision	- 132	86
<b>Total</b>	<b>- 132</b>	<b>86</b>

## Dividende

Proposition à l'Assemblée générale: aucun versement de dividende.

Frauenfeld, 11 décembre 2020

Au nom du conseil d'administration:

Le président: Andreas Blank

Le secrétaire: Guido Stäger, CEO

# Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
**Sucre Suisse SA, Frauenfeld**

Frauenfeld, le 11 décembre 2020

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 19 à 27) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020.

### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

## PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Jeanine Huber-Maurer  
Expert-réviseur agréée  
(Réviseur responsable)

Christoph Kranich  
Expert-réviseur agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

# Comptes consolidés

## Bilan consolidé au 30 septembre 2020

en 1000 francs

Actif	Notes explicatives	30.9.2020	30.9.2019
Liquidités		77 208	101 884
Créances résultant de ventes et de prestations de service		22 207	23 353
Autres créances à court terme		6 447	2 932
Stocks		45 465	28 544
Comptes de régularisation actifs		5 324	2 363
<b>Actif circulant</b>		<b>156 652</b>	<b>159 075</b>
Immobilisations financières		15 994	14 604
Participations		5 000	5 000
Immobilisations corporelles		98 710	87 486
Immobilisations incorporelles	1	554	1 057
<b>Actif immobilisé</b>		<b>120 258</b>	<b>108 148</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>276 910</b>	<b>267 223</b>
<b>Passif</b>			
Dettes résultant d'achats et de prestations de service		9 408	6 924
Dettes portant intérêt à court terme		812	816
Autres dettes à court terme		2 583	2 927
Comptes de régularisation passifs		22 720	17 293
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		<b>35 523</b>	<b>27 960</b>
Dettes portant intérêt à long terme		17 300	14 547
Provisions à long terme	2	104 524	113 139
<b>Fonds étrangers à long terme</b>		<b>121 824</b>	<b>127 687</b>
<b>Fonds étrangers</b>		<b>157 347</b>	<b>155 647</b>
<b>Minoritaires</b>		<b>3 597</b>	<b>2 316</b>
Capital-actions		17 040	17 040
Réserves légales de capital		1 836	1 836
Réserves légales provenant du bénéfice		4 901	4 873
Réserves facultatives provenant du bénéfice		93 312	86 622
• Réserves selon décision/report du bénéfice		87 030	83 045
• Bénéfice annuel		6 282	3 577
Part de fonds propres		-1 123	-1 112
<b>Total des fonds propres</b>		<b>115 966</b>	<b>109 260</b>
<b>Total du passif</b>		<b>276 910</b>	<b>267 223</b>



## Compte de profits et pertes consolidés 2019/20

en 1000 francs

	2019/20	2018/19
<b>Produits d'exploitation</b>		
Produits résultant des ventes et des prestations de service	246 461	237 601
Variations de stocks des produits non finis et finis	10 563	1 754
Autres produits d'exploitation	6 128	5 200
<b>Produits nets résultant des ventes et des prestations de service</b>	<b>263 152</b>	<b>244 555</b>
<b>Charges</b>		
Betteraves	-83 906	-79 694
Produits de terres, approvisionnement d'écorces	-14 293	-14 441
Transports, énergie, élimination des déchets	-53 194	-47 132
Autres charges de marchandises et de matières	-44 424	-38 567
<b>Charges de matières</b>	<b>-195 818</b>	<b>-179 834</b>
Charges de personnel	-37 989	-36 210
Autres charges d'exploitation	-16 895	-17 351
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)</b>	<b>12 450</b>	<b>11 160</b>
Amortissements et ajustements de valeurs sur les actifs immobilisés	-14 639	-14 850
Amortissements goodwill	-479	-502
<b>Résultat d'exploitation avant intérêts et impôts</b>	<b>-2 668</b>	<b>-4 192</b>
Charges financières	-732	-673
Produits financiers	713	825
<b>Résultat d'exploitations avant intérêts et impôts (EBIT)</b>	<b>-2 686</b>	<b>-4 040</b>
Produits hors exploitation	24	3
<b>Résultat d'exploitation avant impôts</b>	<b>-2 663</b>	<b>-4 037</b>
Charges extraordinaires uniques ou apériodiques	-170	-2 700
Produits extraordinaires uniques ou apériodiques	11 849	11 395
<b>Bénéfice avant impôts</b>	<b>9 016</b>	<b>4 658</b>
Impôts directs	-1 469	-1 007
<b>Bénéfice avant minoritaires</b>	<b>7 547</b>	<b>3 651</b>
Part des minoritaires sur le bénéfice	-1 265	-75
<b>Bénéfice après minoritaires</b>	<b>6 282</b>	<b>3 577</b>

## Flux de trésorerie consolidé 2019/20

en 1000 francs

	2019/20	2018/19
Bénéfice	6 282	3 577
Amortissements immobilisations corporelles	14 639	14 850
Amortissement goodwill	479	502
Modification provisions/corrections de valeurs	-8 571	-8 577
Bénéfice sur ventes d'actifs immobilisés	-3 159	-234
Part variable liée au résultat des minoritaires	1 265	75
<b>Cash-flow</b>	<b>10 935</b>	<b>10 192</b>
Modification créances/comptes de régularisation actifs	-5 332	347
Modification stocks	-16 921	-5 871
Modification dettes/comptes de régularisation passifs	7 299	6 331
<b>Modification du fonds de roulement</b>	<b>-14 954</b>	<b>807</b>
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'exploitation</b>	<b>-4 019</b>	<b>10 999</b>
Investissements immobilisations financières/participations	-1 539	-6 103
Désinvestissements immobilisations financières	51	0
Investissements immobilisations corporelles	-25 821	-16 869
Désinvestissements immobilisations corporelles	3 159	619
<b>Flux de fonds liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-24 151</b>	<b>-22 353</b>
Achat d'actions propres	-12	-44
Constitution de dettes portant intérêts à long terme	3 538	9 000
Dividendes	-32	-33
<b>Flux de fonds liés aux opérations de financement</b>	<b>3 494</b>	<b>8 924</b>
<b>Liquidités au 1.10</b>	<b>101 884</b>	<b>104 314</b>
Modification des liquidités	-24 676	-2 431
<b>Liquidités aux 30.9</b>	<b>77 208</b>	<b>101 884</b>
<b>Cash-flow disponible</b>	<b>-28 169</b>	<b>-11 355</b>

## Informations diverses

en 1000 francs

	30.9.2020	30.9.2019		
<b>Dissolution de réserves latentes</b>	<b>4348</b>	<b>2977</b>		
<b>Actifs mis en gage / actifs sous réserve de propriété</b>				
Stocks obligatoires	1022	1022		
Leasing	1100	1835		
Total	2122	2857		
<b>Participations importantes</b>				
Société, siège, but				
	quote-part en % capital/voix	capital et voix	participation nominale	participation nominale
Centrale à bois Aarberg SA, Aarberg (direct)	33,3	5000	5000	5000

### ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Les engagements conditionnels se montent à 0,1 million de francs (année précédente 0,1 mio).

### SIÈGE DE L'ENTREPRISE

Le siège de l'entreprise se trouve à Frauenfeld.

### NOMBRE D'EMPLOYÉS

Le nombre d'employés à temps complet durant l'année était en moyenne comme l'an passé supérieure à 250.

### HONORAIRES DE L'ORGANE DE RÉVISION

Les honoraires de l'organe de révision se sont élevés à 51100 francs (année précédente 67500 francs).

## Annexe: principes de consolidation

### GÉNÉRALITÉS

Les comptes consolidés de Sucre Suisse SA se basent sur la clôture individuelle des sociétés du groupe établie selon les directives unifiées. La consolidation s'effectue aux valeurs comptables.

### DATE DE CLÔTURE POUR LA CONSOLIDATION

La date de clôture de Sucre Suisse SA, de RICOTER Préparation de terres SA et de Deltaflor GmbH a été arrêtée au 30 septembre. La SA des Domaines agricoles de la SRA clôture ses comptes à fin février. Le bouclage intermédiaire établi pour les besoins de la consolidation porte également sur la période du 1.10.2019 au 30.9.2020.

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes:

- Sucre Suisse SA (société mère),
- RICOTER Préparation de terres SA,
- Deltaflor GmbH,
- SA des Domaines agricoles de la SRA.

La SA des Domaines agricoles de la SRA est intégralement consolidée, étant donné la participation majoritaire de 59,4%.

Les actifs et passifs ainsi que les charges et les produits ont été saisis à 100% dans les comptes consolidés. Les soldes actifs et passifs envers le groupe ainsi que les charges et les produits internes sont éliminés.

### CONSOLIDATION DU CAPITAL

La valeur comptable des participations de Sucre Suisse SA est comparée aux parts de capital des sociétés intégralement consolidées à la date de la première clôture consolidée. La différence active (écart de première consolidation) est présentée en tant que goodwill sous «actif immobilisé corporel» et est amortie de manière linéaire sur cinq ans.

### PARTICIPATIONS

Les participations sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition.

### TRAITEMENT DES BÉNÉFICES INTERNES

Dans le cadre des activités commerciales ordinaires, aucun bénéfice interne ne résulte suite à des ventes et des prestations de service à l'intérieur du périmètre de consolidation.

### PARTS DES MINORITAIRES AU CAPITAL ET AU BÉNÉFICE

Les parts des minoritaires au capital et au bénéfice sont présentées séparément tant au niveau du bilan qu'à celui des comptes de profits et pertes.

### CONVERSION DES DEVICES ÉTRANGÈRES

Les positions du bilan ont été converties au cours en vigueur à la date de la clôture et les positions des comptes profits et pertes au cours moyen.

# Informations sur des positions du bilan et du compte de profits et pertes

en 1000 francs

## 1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Le goodwill des parts de Deltaflor est amorti sur cinq ans.

## 2 PROVISIONS À LONG TERME

	30.9.2020	30.9.2019
Provision nouveau règlement sucre	17 484	26 134
Diverses provisions imposées fiscalement	69 175	69 175
Provisions non imposées fiscalement	17 865	17 830
<b>Total</b>	<b>104 524</b>	<b>113 139</b>

Durant l'exercice sous revue, des provisions du nouveau règlement sucre ont été dissoutes pour un montant de 8,7 millions de francs pour soutenir le prix des betteraves. Cette provision a diminué et s'élève maintenant à 17,5 millions de francs (année précédente 26,1 mio).

# Rapport de gestion du groupe

## PERSONNEL

En moyenne annuelle, les sociétés de Sucre Suisse SA ont employé 250 postes à plein temps, un chiffre identique à celui de l'exercice précédent.

## ÉVALUATION DU RISQUE

Afin d'identifier de manière précoce les risques qui pourraient causer un préjudice durable à l'entreprise ou à ses clients ou mettre sérieusement en péril son existence, il est procédé à une gestion systématique des risques. Celle-ci est régulièrement discutée et adaptée au sein du conseil d'administration et de la direction.

## ÉTAT DES COMMANDES ET DES MANDATS

Durant l'exercice 2019/20, le volume des ventes a baissé d'environ 6% par rapport à l'année précédente, à 247 000 tonnes.

La pandémie a laissé des traces chez bon nombre de clients, ce qui a réduit la demande. Après une mauvaise récolte 2018, une récolte moyenne a pu être transformée en 2019.

De plus amples informations sont disponibles dans les chapitres «Marché, marketing et communication» et «Culture, récolte et transport».

## ACTIVITÉ DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Sucre Suisse SA exerce des activités de recherche et de développement. Il s'agit principalement d'optimisations des processus, de besoins spécifiques des clients et d'élargissements de l'assortiment. Par ailleurs, des projets de diversification visent à trouver de nouvelles applications pour les sous-produits. SUS fournit des efforts importants pour produire durablement de l'énergie avec la construction d'une centrale à bois à Aarberg et d'une installation de pyrolyse à Frauenfeld.

## ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

La SA des Domaines agricoles a vendu une parcelle à Avenches.

## PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2020, l'apparition de nouvelles maladies a une fois de plus compliqué la situation des betteraviers romands, qui affichent des rendements très faibles. Suite à la décision de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) de refuser l'autorisation urgente du «Gaucho», les agriculteurs suisses sont défavorisés par rapports à leurs concurrents européens. Deux nouveaux principes actifs ont certes été autorisés pour lutter contre les maladies, et des efforts sont entrepris avec les producteurs pour développer de nouvelles sortes plus résistantes. Nous redoutons toutefois une nouvelle réduction des surfaces cultivées, ce qui pourrait fondamentalement remettre en question la production sucrière suisse. Nous avons en outre besoin d'un soutien à large échelle pour prolonger le train de mesures du Conseil fédéral pour venir en aide à l'industrie sucrière suisse, stabiliser les conditions-cadres et appliquer une politique raisonnable en matière de pesticides si nous voulons préserver à l'avenir l'approvisionnement autonome en sucre suisse. Les seuls développements réjouissants concernent le sucre bio et IP-SUISSE, pour lequel les surfaces peuvent être considérablement augmentées.

# Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision  
à l'Assemblée générale de  
**Sucre Suisse SA, Frauenfeld**

Frauenfeld, le 11 décembre 2020

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de **Sucre Suisse SA**, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 31 à 36) pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020.

### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 30 septembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux règles de consolidation et d'évaluation décrites en annexe.

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG



## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

## PROVIDA Wirtschaftsprüfung AG

Jeanine Huber-Maurer  
Expert-réviser agréée  
(Réviser responsable)

Christoph Kranich  
Expert-réviser agréé

WIRTSCHAFTSPRÜFUNG

# Organes de la société

(État au 30.9.2020)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andreas Blank, Aarberg, président | Hansjörg Walter, Wängi, vice-président | Grégory Devaud, Aigle  
Urs Feuz, Muri b. Bern | Armin Gantner, Zweidlen | Urs Jordi, Gränichen  
Paul Kundert, Mörschwil | Michel Losey, Sévaz | Leo Müller, Ruswil

Indemnisation totale du conseil d'administraton en 1000 francs	2019/20	2018/19	2017/18	2016/17
Honoraires CA	227,0	217,9	198,2	203,0
Jetons de présence	110,3	107,9	75,6	74,3
<b>Rémunération totale</b>	<b>337,3</b>	<b>325,8</b>	<b>273,8</b>	<b>277,3</b>

Le conseil d'administration ne perçoit pas d'indemnisation variable.  
Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

## DIRECTION

Dr Guido Stäger, CEO | Nicole Aerni, finances et services | Steve Howe, usine d'Aarberg | Peter Imhof, service  
betteravier | Catherine Metthez, marketing et vente | Dr Joachim Pfauntsch, usine de Frauenfeld  
Marc Spring, personnel

Indemnisation totale de la direction en 1000 francs	2019/20	2018/19	2017/18	2016/17
Rémunération fixe	1224	1207	1248	1153
Rémunération variable	100	114	122	94
<b>Rémunération totale</b>	<b>1324</b>	<b>1321</b>	<b>1370</b>	<b>1247</b>

Aucune indemnité selon art. 22 des statuts n'a été versée.

## ORGANE DE RÉVISION

Provida Wirtschaftsprüfung AG, Frauenfeld

## CONCEPTION, TEXTES, RÉDACTION ET RÉALISATION

c&h konzepte werbeagentur ag  
4500 Soleure | werbekonzepte.ch

## IMPRESSION

Druckerei Herzog AG, 4513 Langendorf  
Imprimé sur RecyStar Polar



**Naturellement naturel.**



**SCHWEIZER ZUCKER AG – SUCRE SUISSE SA**

Radelfingenstrasse 30 | Postfach | CH-3270 Aarberg | T +41 (0)32 391 62 00

Oberwiesenstrasse 101 | Postfach | CH-8502 Frauenfeld | T +41 (0)52 724 74 00

info@zucker.ch | www.zucker.ch | www.sucre.ch